



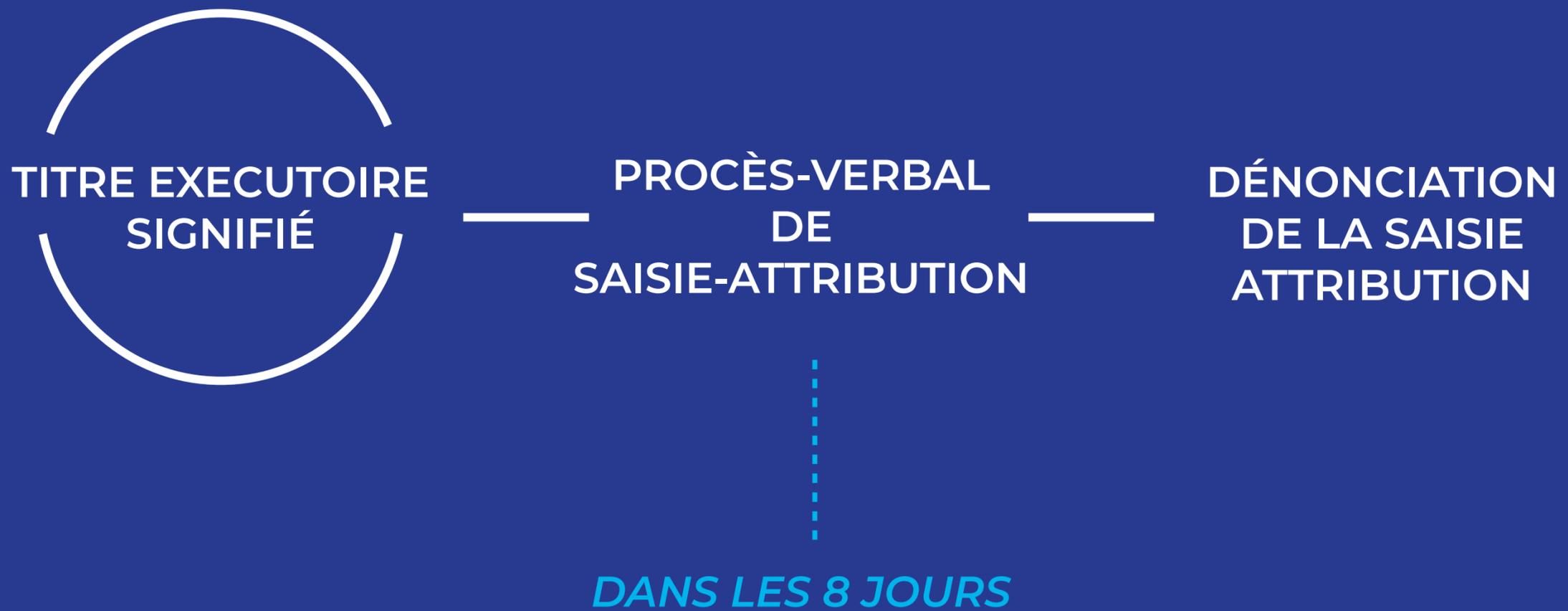
CHEZEAUBERNARD

Huissiers de justice associés

LA SAISIE ATTRIBUTION



La procédure ETAPE 1



La procédure ETAPE 2

PAS DE RÉACTION
DU DÉBITEUR

DÉLAI DE 1 MOIS

LE DÉBITEUR
SIGNE UN
ACQUIESCEMENT

LE DÉBITEUR
CONTESTE

ASSIGNATION DÉLIVRÉE
AU CRÉANCIER ET
DÉNONCE À L'HUISSIER
SAISSANT EN IRAR

AUDIENCE
DEVANT LE JEX
DU LIEU DU
DOMICILE DU
DÉBITEUR



La procédure ETAPE 3

